



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 26 février 2016

N° 645



Services à la personne

Près de 433 000 salariés en service prestataire

Dans son n° 9 de février 2016, **DARES Résultats** dresse un bilan des services à la personne en 2014 ⁽¹⁾. Le **CÉAS-point-com** n° 644 du 19 février 2016 synthétise les données sur l'activité et ses évolutions en prenant comme indicateur les heures réalisées. Nous nous attachons ici aux données sur les salariés.

Rappelons préalablement qu'en 2014, l'activité en emploi direct représente 58 % de l'activité totale rémunérée. L'activité des services prestataires s'élève donc à 42 %.

Au cours du deuxième trimestre 2014, les particuliers, directement ou par l'intermédiaire d'un service mandataire, ont employé 938 000 salariés. Leur nombre diminue fortement depuis 2010.

Dans le même temps, les services prestataires ont donné du travail à 433 000 intervenants (hors personnel administratif). Les effectifs progressent légèrement (+ 0,2 % par rapport à 2013). Plus précisément, ils augmentent de 5,5 % sur un an dans les entreprises privées et ils baissent de 2,9 % dans les associations prestataires.

En retirant les doubles comptes estimés à environ 100 000 personnes (salariés en emploi direct et également salariés d'un service prestataire), l'effectif global approche 1,27 million de personnes au deuxième trimestre 2014.

Fin 2014, 77 % des salariés en service prestataire sont en contrat à durée indéterminée (CDI). Le temps partiel concerne 86 % d'entre eux. Ils ont réalisé 215 heures rémunérées par trimestre (contre 140 heures pour les salariés en emploi direct). Un tiers des intervenants ont 50 ans ou plus et 13 % moins de 26 ans.



Démographie

Une espérance de vie sensible à divers déterminants

Soit l'espérance de vie à 35 ans, en se référant aux conditions de mortalité actuelles : l'espérance de vie est différente selon que l'on est une femme ou un homme. Elle varie aussi selon la catégorie sociale, et selon le niveau de diplôme.

Dans les conditions de mortalité de 2009-2013, une femme de 35 ans vivrait encore 50,5 ans, et un homme seulement 44,5 ans, soit un écart de 6 ans. De nombreuses hypothèses sont généralement avancées : comportements plus favorables à leur santé (pour les femmes), meilleur suivi médical (en particulier pendant la vie féconde), durée de travail moins longue et moindre exposition à des risques professionnels, voire des avantages biologiques ? Cependant, l'écart femmes / hommes tend à se réduire du fait, très probablement, de comportements défavorables



(1) – Dares : Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques. Elle dépend du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.

[« Prévention du mal-être et du suicide :
évaluation des dispositifs bénévoles
ligériens »](#)

Santé publique

> Mal-être et suicides

[« Et voilà Popol et Henri qui vont à
Bangkok ; et l'homme de Manille...
Quand la chanson dénonce l'exploita-
tion sexuelle des enfants »](#)

Société

> Délinquance et déviance

 « La délinquance est l'un de ces domaines où il existe un très grand écart entre la masse des connaissances disponibles et son absence de prise en compte quasiment totale dans le débat public. Ceci s'explique d'abord par la surexposition politique du sujet. Il existe des rhétoriques électoralistes et des fonds de commerce politiques à gauche comme à droite (...). Le débat politique est avant tout politicien et idéologique, la rationalité scientifique n'y a pas sa place. Il y a ensuite la surexposition médiatique de ces questions. La télévision, en particulier, accorde au fait divers un traitement purement événementiel. À cela s'ajoute l'imaginaire du crime entretenu par les séries policières et par ce qu'il faut bien appeler des publi-reportages sur la police et la gendarmerie. Tout cela crée des représentations très éloignées de la réalité. Le troisième facteur est la présence, dans le débat politique et médiatique, d'experts qui sont rarement des scientifiques. Je pense, par exemple, aux représentants des syndicats de police auxquels on donne la parole comme s'ils étaient des observateurs neutres, alors qu'ils ont en général un discours très "corpo-centré". »

Anne Lavaud, directrice des rédactions,
« L'esprit des lois » (éditorial),
La Gazette des communes, des
départements,
des régions du 15 juin 2015.

se rapprochant (cf. par exemple, consommation de tabac) : l'écart était de 7,2 ans dans les années 1990 alors qu'il n'est plus que de 6 ans.

L'espérance de vie est également sensible à la catégorie sociale. Une femme cadre de 35 ans a une espérance de vie de 53 ans, alors qu'elle n'est que de 49,8 ans pour une ouvrière (écart de 3,2 ans). De même, un homme cadre a une espérance de vie de 49 ans, et celle d'un ouvrier est de 42,6 ans (écart de 6,4 ans). Au demeurant, une femme ouvrière a une espérance de vie (49,8 ans) supérieure à celle d'un homme cadre (49 ans)...

Le diplôme obtenu génère lui aussi des différences dans l'espérance de vie. Ainsi, une femme diplômée de l'enseignement supérieur, âgée de 35 ans, a une espérance de vie de 52,2 ans, contre 48 ans pour une non-diplômée. L'écart est de 4,2 ans. Il est nettement plus élevé pour les hommes (7,5 ans) : l'espérance de vie à 35 ans est de 48,2 ans pour les diplômés de l'enseignement supérieur, et seulement de 40,7 ans pour les non-diplômés.



À vos agendas

Du 11 au 22 mars, en Mayenne
20^e édition des Reflets du cinéma : « Américain indépendant »

Chaque année depuis 1997, Atmosphères 53 organise le festival départemental « Reflets du cinéma », qui implique l'ensemble des salles mayennaises et réunit régulièrement plus de 24 000 spectateurs.

Cette 20^e édition du festival va présenter le cinéma indépendant américain. « Cette industrie très lucrative, précise Atmosphères 53, veut imposer ses valeurs, ses codes, sa morale, sa logique économique à cet art naissant. La notion d'indépendance apparaît alors rapidement. 1919, Charlie Chaplin crée United Artists pour s'émanciper des grands studios et conserver sa liberté de création. 1959, John Cassavetes réalise *Shadows* et affirme sa volonté d'indépendance qu'il revendique jusqu'en 1976 avec *Opening Nights* et en 1978 avec *Meurtre d'un bookmaker chinois* ».

Cette 20^e édition du festival Reflets du cinéma présente un aperçu de cette indépendance. La nouvelle génération de réalisateurs est à l'honneur par la présentation de premiers films, *Shotguns Sories* de Jeff Nichols, *Les bêtes du sud sauvage* de Benh Zeitlin...

Summertime de Matthew Gordon, *Obvious Child* de Gillian Robespierre et *Frances Ha* de Noah Baumbach présentent la jeunesse américaine dans sa diversité. *The Otherside* de Roberto Minervini, *In Jackson Height* de Frederick Wiseman, *Braddock America* de Jean-Loïc Portron nous plongent dans la diversité sociale de ce pays.

Le cycle « Les Premières Nations » illustre l'évolution de la place des Indiens dans les productions cinématographiques de 1914 avec *In the Land of the Head Hunters* d'Edward S. Curtis jusqu'au film de Chloé Zhao *Les chansons que mes frères m'ont apprises* en 2015.

